

الاتحادية الجزائرية لكرة القدم
FEDERATION ALGERIENNE
DE FOOTBALL

الرابطة الولائية لكرة القدم لمستغانم

LIGUE DE FOOTBALL DE LA WILAYA
MOSTAGANEM



العدد

05

التاريخ

1^{er}.12.2019

Pour le Bien du Football
Il faut toujours

- ✓ Jouer pour gagner
- ✓ Jouer avec sportivité
- ✓ Observer les lois du jeu
- ✓ Respecter les adversaires, les arbitres les coéquipiers et les spectateurs
- ✓ Accepter la défaite avec dignité
- ✓ Promouvoir les intérêts du football
- ✓ Rejeter la corruption, la drogue, le racisme, la violence et autres menaces pour notre sport
- ✓ Aider les autres à résister aux tentatives de corruption
- ✓ Dénoncer les personnes qui essaient de porter préjudice à notre sport
- ✓ Honorer les personnes qui défendent la réputation du football

TÉL ET FAX : 045.41.31.41

Email : ifwmosta@gmail.com

Site Internet : www.ifwmosta.com

REGLEMENT

DES CHAMPIONNATS DE FOOTBALL AMATEUR

Article 86 : Contestation sur la participation

Une réclamation sous forme de réserves est permise pour contester la participation d'un joueur **dans les deux seuls cas suivants** :

- fraude sur l'état civil d'un joueur;
- inscription d'un joueur suspendu.

Pour poursuivre leur cours et soumises à la commission de discipline, les réclamations doivent être précédées de réserves nominales et motivées (sanction, numéro d'affaire et la saison sportive Elles sont formulées par le capitaine d'équipe, ou le secrétaire du club plaignant avant le début de la rencontre. L'arbitre doit appeler le capitaine de l'équipe adverse pour prendre acte de l'objet des réserves.

Ces réserves sont consignées par écrit sur la feuille de match par l'arbitre.

Pour être recevables, les réserves doivent être intégralement transformées en réclamation écrite et déposées au secrétariat de la ligue contre accusé de réception ou transmises par fax ou e-mail dans les deux (02) jours ouvrables qui suivent la date de la rencontre. Elles doivent être accompagnées, au titre du paiement des droits de réserves, d'un chèque de banque ou de la **copie du bordereau de versement bancaire** dans le compte de la ligue d'un montant :

- Trente mille (30.000 DA) dinars par joueur mis en cause pour la division nationale amateur.
- Quinze mille (15.000 DA) dinars par joueur senior mis en cause pour la division inter-régions.
- Dix mille (10.000 DA) dinars par joueur mis en cause pour les divisions régionales 1 et 2.
- Cinq mille (5.000 DA) dinars par joueur mis en cause pour les divisions honneur et pré-honneur.

Le paiement des droits de réserves doit couvrir l'ensemble des joueurs mis en cause.

Le club est tenu impérativement de confirmer les réserves sur les joueurs faisant objet de contestation transcrites sur la feuille de match, faute de quoi il encourt la sanction suivante :

- Cinquante mille (50.000 DA) dinars par joueur mis en cause pour la division nationale amateur.
- Trente mille (30.000 DA) dinars par joueur senior mis en cause pour la division inter-régions.
- Vingt mille (20.000 DA) dinars par joueur mis en cause pour les divisions régionales 1 et 2.
- Dix mille (10.000 DA) dinars par joueur mis en cause pour les divisions honneur et pré-honneur.



الإتحاد الجزائري لكرة القدم

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL

Fondée en 1962 Affiliée à la FIFA et à la CAF en 1963

26 NOV. 2019

N/REF/N° 1160 SG/FAF/2019

A

Messieurs les Présidents:

Ligue de Football professionnel

Ligue National de Football Amateur

Ligue National de Football Féminin

Ligue Inter-régions de Football

Liges Régionales de Football

Liges de Wilayas de Football

Objet : Mercato hivernal 2019/2020

Messieurs les Présidents,

Suite à la réunion statutaire du Bureau Fédéral du 25 novembre 2019, la période hivernale d'enregistrement des mouvements des joueurs a été arrêtée du vendredi 20 décembre 2019 au dimanche 19 janvier 2020, cette période est valable pour les Ligues de football professionnel, amateur et féminin.

Les joueurs libérés ayant fait l'objet d'un transfert ne pourront en aucun cas, être autorisés à prendre part aux rencontres relevant de la phase aller après la fin de la période d'enregistrement hivernale ni avec leurs anciens clubs ni avec leurs nouveaux clubs. Ils seront par contre autorisés à jouer les matchs de la Coupe d'Algérie dès leur qualification au sein de leurs nouveaux clubs.

Les clubs professionnels possédant vingt-sept joueurs (27) joueurs n'auront le droit de recruter que trois (03) joueurs après avoir libéré trois (03) autres joueurs conformément à la réglementation en vigueur.

Chemin Ahmed Ouaked - BP 39 - Dely Ibrahim - Alger أحمد واكد ص.ب 39 دالي إبراهيم - الجزائر

Tél : 021 98 43 07 Fax : 021 98 43 08 / 09 http: www.faf.dz email: faffoot@yahoo.fr



Néanmoins, les clubs professionnels ne possédant pas vingt-sept (27) joueurs dans leur effectif ont le droit de compléter leur effectif selon les cas suivants :

Un club professionnel possédant vingt-six (26) joueurs peut recruter jusqu'à trois joueurs en libérant au moins deux joueurs.

Un club professionnel possédant vingt-cinq (25) joueurs peut recruter jusqu'à trois joueurs en libérant au moins un joueur.

Un club professionnel possédant vingt-quatre (24) joueurs ou moins peut recruter jusqu'à trois joueurs sans libérer aucun de ses joueurs.

Concernant les clubs amateurs, les règles restent les mêmes à savoir :

- Les clubs ne possédant pas trente (30) joueurs dans leur effectif ont le droit de compléter leur effectif en respectant la réglementation en vigueur notamment concernant l'âge des joueurs.

- Les clubs possédant trente (30) joueurs dans leur effectif n'ont pas le droit de recruter même s'ils doivent libérer des joueurs.

- Deux joueurs seulement peuvent être libérés. Les joueurs libérés ne peuvent être remplacés.

Comptant sur votre habituelle collaboration, acceptez Messieurs les Présidents, nos salutations les plus sincères.

Le Secrétaire Général
SAAD Mohamed

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
SAAD Mohamed
Secrétaire Général



شارع أحمد واكد ص. ب. 39 دالي إبراهيم الجزائر. Chemin Ahmed Ouaked - BP 39 - Dely Brahim - Alger.

Tél : 021 98 43 07 Fax : 021 98 43 08/09 http : www.faf.dz - email : faffoot@yahoo.fr

DIRECTION DE DISCIPLINE

PROCES VERBAL DE LA REUNION N°05

SEANCE DU : 24.11.2019

➤ PRESIDENCE DE MONSIEUR :..... DEHIMECHE ABDELLAH

MEMBRES PRESENTS MESSIEURS :

➤ HAMCHERIF ABED.....SECRETARE

➤ BOUSHABA AHMED.....JURISTE

ORDRE DU JOUR

1. Courrier

2. Traitement des affaires.

=====

ARTICLE 134 SENIORS

AMENDES

Les amendes infligées à un club doivent être réglées dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de notification.

Passé le délai de trente (30) jours et après une dernière mise en demeure pour paiement sous huitaine

la Ligue défalquera un (01) point par mois de retard à l'équipe seniors du club fautif.

Si le club n'a pas apuré le paiement de ses amendes avant la fin du championnat en cours, son engagement pour la saison sportive suivante demeure lié au règlement de ses dettes envers la ou les ligues concernées.

I.REGLEMENTS ET QUALIFICATIONS

AFFAIRE N°03

RENCONTRE : IRBS/IRBHM SENIORS DU : 16.11.2019

Partie non jouée

-Vu la feuille de match

-Vu le rapport de l'arbitre

-Vu le rapport du Commissaire au match

Attendu : Que le Directeur de jeu signale et confirme dans son rapport le non déroulement de la rencontre (IRBS /IRBHM) du : 10.11.2019 au stade de SIRAT.

- Vu le rapport du service de sécurité concernant insuffisance du service d'ordre et cela indépendant de leur volonté.

Par ces motifs : la Commission de discipline décide

- **Match à Jouer**

AFFAIRE N°04

RENCONTRE : JSL / IRBSL SENIORS DU 23.11.2019

Réserves sur joueur pour double qualification

En la forme recevable,

Réclamation + Ordre de versement n°372359 BEA DU 24.11.2019, transmis à la ligue de football de Mostaganem le : 24.11.2019 sous le n°173/LFWM/2019.

Dans le fond

Attendu : Que l'équipe du club : IRBSL SIDI LAKHDAR formule et confirme les réserves sur le joueur BERIAHI KADA né le : 18.01.1995 possédant une licence sous le n°450810 saison : 2019/2020.au club : JSL LOUZA pour double qualification.

Attendu : Qu'après une correspondance établie par la Ligue de Football Wilaya de Mostaganem pour des renseignements demandés.

Attendu : Suite à des recherches effectuées au niveau du fichier de la ligue Régionale de football ORAN , il s'avère que le joueur BERIAHI KADA possède une qualification au sein de l'IRBF FORNAKA saison : 2019/2020 sous le n°310502 IRBF.

Par ces motifs : la Commission de discipline décide :

- **Annulation de la licence du joueur BERIAHI KADA lic n°450810 JSL LOUZA**
- **Suspension d'une (01) année du joueur fautif jusqu'à la fin de la saison sportive et transmet le dossier à la commission compétente.**

II. DISCIPLINE

1. Courrier :

- B.O. n°04 LFWMostaganem.....**Remerciements**
- Correspondance émanante du club : NARE ENARO demandant régularisation de leur joueur
Pris note
- Correspondance émanante du club : WAB demandant régularisation situation disciplinaire **Pris note**

2. Audience :

- Néant

3. Affaires à traiter :

REGULARISATION SITUATION DISCIPLINAIRE

Suite à la demande de régularisation situation disciplinaire introduite par le club : W.A.B. BENI NIAT sur le cas de leur joueur LAIREDJ Walid lic n°450670 WAB saison : 2019/2020 n'ayant pas purgé la totalité de sa peine d'une manière ininterrompue conformément à l'article 134 RG FAF.

Par ces motifs : La Commission de discipline décide :

- Un (01) match de suspension ferme en sus de la sanction initiale.
- Deux (02) matchs de suspension ferme au total à compter du : **21.11.2019.**

DISCIPLINE

DIVISION HONNEUR SENIORS

AFFAIRE N°29

RENCONTRE : IRBSL / ASAM DU 19.11 .2019/

YAHY	MOHAMED	LIC N°450339	IRBSL	JOUEUR	JOUEUR AVERTI CONTESTATION DE DECISION : (01) UN MATCH DE SUSPENSION FERME+1000 DA AMENDE
GOLMICH	FAWZI	LIC N°450256	IRBSL	JOUEUR	JOUEUR AVERTI CONTESTATION DE DECISION : (01) UN MATCH DE SUSPENSION FERME+1000 DA AMENDE
BELHAMITI	MOHAMED LAKEHAL	LIC N°450341	IRBSL	JOUEUR	JOUEUR AVERTI CAS=AVERTISSEMENT
MAKHLOUF	LAKHDAR	LIC N°450262	IRBSL	JOUEUR	JOUEUR AVERTI CAS=AVERTISSEMENT
CHEHIDA	ABDERRAHMANE	LIC N°450177	ASAM	JOUEUR	JOUEUR AVERTI CAS=AVERTISSEMENT

AFFAIRE N°30

RENCONTRE : CROS / NARE DU : 19.11.2019/

ZAMA	MOHAMED	LIC N°450292	CROS	JOUEUR	JOUEUR AVERTI CAS=AVERTISSEMENT
CHAA	BEKA	LIC N°450240	CROS	JOUEUR	JOUEUR AVERTI CAS=AVERTISSEMENT
DJOUZI	AMAR	LIC N°450812	NARE	JOUEUR	JOUEUR AVERTI CAS=AVERTISSEMENT
AZDIA	ABDALLAH	LIC N°450023	NARE	JOUEUR	JOUEUR AVERTI CAS=AVERTISSEMENT

AFFAIRE N°31**RENCONTRE : UGSA / IRBS DU : 19.11.2019/**

MAHI	HACENE	LIC N°450463	UGSA	JOUEUR	JOUEUR EXPULSE : INSULTE ADVERSAIRE DEUX (02) MATCHS DE SUSPENSION FERME+1500 DA AMENDE.
REGUIEG	HOCINE	LIC N°450307	IRBS	JOUEUR	JOUEUR AVERTI CAS=AVERTISSEMENT
BENZIDANE	HOCINE	LIC N°450299	IRBS	JOUEUR	JOUEUR AVERTI CAS=AVERTISSEMENT
GALLOUA	ABDALLAH	LIC N°450297	IRBS	JOUEUR	JOUEUR AVERTI CAS=AVERTISSEMENT

AFFAIRE N°32**RENCONTRE : IRBHM / IRBOEK DU : 19 .11. 2019/**

KHOUSSA	HAMZA	LIC N°450333	IRBOEK	JOUEUR	JOUEUR EXCLU : INSULTE ENVERS OFFICIEL QUATRE (04) MATCHS DE SUSPENSION FERME+5000 DA AMENDE
BAKRETI	WALID	LIC N°450062	IRBHM	JOUEUR	JOUEUR AVERTI CONTESTATION DE DECISION : (01) UN MATCH DE SUSPENSION FERME+1000 DA AMENDE
REZIGUA	MISSOUM	LIC N°450246	IRBDEK	JOUEUR	JOUEUR AVERTI CAS=AVERTISSEMENT
AMAROUCHE	EL HADJ	LIC N°450161	IRBOEK	JOUEUR	JOUEUR AVERTI CAS =AVERTISSEMENT

AFFAIRE N°33**RENCONTRE : IRBEH / JSL DU : 19.11 .2019/**

BENZAID	MOHAMED	LIC N°450811	IRBEH	JOUEUR	JOUEUR AVERTI CAS=AVERTISSEMENT
AHMED	TAYYIB	LIC N°450091	IRBEH	JOUEUR	JOUEUR AVERTI CAS=AVERTISSEMENT
BERIAHI	KADA	LIC N°450810	JSL	JOUEUR	JOUEUR AVERTI CAS=AVERTISSEMENT

AFFAIRE N°34**RENCONTRE : CPSB / IRBM DU : 19.11 .2019/**

BELHADJ	FARID	LIC N°450224	CPSB	JOUEUR	JOUEUR AVERTI CAS=AVERTISSEMENT
KHOUSSA	ABDALLAH	LIC N°450313	CPSB	JOUEUR	JOUEUR AVERTI CAS=AVERTISSEMENT
KHOUSSA	ABDERAHMANE	LIC N°450234	CPSB	JOUEUR	JOUEUR AVERTI CAS=AVERTISSEMENT
CHAREF	AISSA	LIC N°450011	IRBM	JOUEUR	JOUEUR AVERTI CAS=AVERTISSEMENT
BENABDELLAH	MOHAMED	LIC N°450015	IRBM	JOUEUR	JOUEUR AVERTI CAS =AVERTISSEMENT

DIVISION PRE-HONNEUR SENIORS

AFFAIRE N°35

RENCONTRE : HCS / WM DU : 19.11 .2019/

BAKRETI	MOSTEFA	LIC N°450624	HCS	JOUEUR	JOUEUR AVERTI	CAS=AVERTISSEMENT
KACIMI	BENDEHIBA	LIC N°450786	HCS	JOUEUR	JOUEUR AVERTI	CAS=AVERTISSEMENT
AYACHE	FAYSSAL	LIC N°450621	HCS	JOUEUR	JOUEUR AVERTI	CAS=AVERTISSEMENT
DALA	MANSOUR	LIC N°450681	WM	JOUEUR	JOUEUR AVERTI	CAS=AVERTISSEMENT
ABBOU	OUSSAMA	LIC N°450693	WM	JOUEUR	JOUEUR AVERTI	CAS =AVERTISSEMENT
BOUAZZA	MOHAMED CHERIF	LIC N°450691	WM	JOUEUR	JOUEUR AVERTI	CAS=AVERTISSEMENT

AFFAIRE N°36

RENCONTRE : CSHM / CASNS DU 19.11.2019/

BELKHODJA	MAAMAR	LIC N°450741	CSHM	JOUEUR	JOUEUR AVERTI CONTESTATION DE DECISION : (01) UN MATCH DE SUSPENSION FERME+1000 DA AMENDE	
ZAHAF	OUSSAMA	LIC N°450743	CSHM	JOUEUR	JOUEUR AVERTI	CAS=AVERTISSEMENT
BOUMZIZA	AZZEDINE	LIC N°450771	CSHM	JOUEUR	JOUEUR AVERTI	CAS =AVERTISSEMENT
SANA	BILLAL	LIC N°450477	CSANS	JOUEUR	JOUEUR AVERTI	CAS=AVERTISSEMENT

AFFAIRE N°37

RENCONTRE : ASSO / IRBASC DU 19.11 .2019/

DANI	OMAR	LIC N°450553	ASSO	JOUEUR	JOUEUR AVERTI	CAS=AVERTISSEMENT
BERDADI	BENATIA MOHAMED	LIC N°450515	IRBASC	JOUEUR	JOUEUR AVERTI	CAS=AVERTISSEMENT
BOUGUESSA	RABIE	LIC N°450517	IRBASC	JOUEUR	JOUEUR AVERTI	CAS =AVERTISSEMENT
BENDEREUR	KADAY	LIC N°450522	IRBASC	JOUEUR	JOUEUR AVERTI	CAS=AVERTISSEMENT

Séance levée a 17H00

LE PRESIDENT

Mr .A.DEHIMECHE

LE SECRETAIRE

Mr A. HAMCHERIF

COMMISSION D'ORGANISATION SPORTIVE

PROCES VERBAL DE LA REUNION N°05 SEANCE DU : 25.11.2019

Présidée par : Mr MEHDI YOUCEF

Membre Présent :

- Mr SADJI TOUTA.....SECRETAIRE

ORDRE DU JOUR

1/ COURRIER

2/RESULTATS TECHNIQUES (DIVISION HONNEUR ET PRE HONNEUR)

3/ CLASSEMENTS(DIVISION HONNEUR ET PRE HONNEUR)

4/ PROGRAMMATION(DIVISION HONNEUR ET PRE HONNEUR)

1/ Courrier :

- B.O. N°06 L.R.F.ORAN.....**Remerciements**
- B.O. N°04 LFWM.....**Remerciements**
- Lettre du club FCBA demandant report rencontre FCBA/ASSO du : 12.11.2019.....**Pris note**

2/ Résultats Techniques :

DIVISION HONNEUR SENIORS

5ème JOURNEE DU MARDI : 19.11.2019

6ème JOURNEE DU SAMEDI : 23.11.2019

RENCONTRES	SCORES
IRBSL / ASAM	01/00
CROS / NARE	02/01
IRBHM / IRBOEK	03/00
UGSA / IRBS	02/01
WAB / CRBOB	REPORTEE
NRBS / CRK	02/00
CPSB / IRBM	01/04
IRBEH / JSL	00/01

RENCONTRES	SCORES
JSL / IRBSL	01/00
IRBM / IRBEH	03/00
CRK/CPSB	03/02
CRBOB / NRBS	02/02
IRBS / WAB	03/00
IRBOEK / UGSA	03/02
NARE / IRBHM	00/02
ASAM / CROS	01/00

DIVISION PRE-HONNEUR

3ème JOURNEE DU MARDI : 19.11.2019/

RENCONTRES	SCORES
HRBM / ESB	04/02
CSHM / CSANS	02/02
ASSO / IRBASC	02/02
CRBK / FCBA	REPORTEE
JSOBD / ESD	REPORTEE
HCS / WM	08/03

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée à 17H00

LE PRESIDENT
Mr Y.MEHDI

LE SECRETAIRE
Mr T.SADJI

Ligue de Football Wilaya Mostaganem
Classement

DIVISION- HONNEUR (seniors) 5éme Journée du : MARDI 19.11.2019 Saison : 2019 / 2020										
N°	clubs	PTS	J	G	N	P	BP	BC	DIFF	Remarques
01	IRBHM	12	04	04	00	00	09	00	+09	-1MATCH
02	IRBM	12	05	04	00	01	12	04	+08	
03	UGSA	10	05	03	01	01	11	06	+05	
04	JSL	10	05	03	01	01	12	08	+04	
05	ASAM	10	05	03	01	01	08	05	+03	
06	IRBSL	10	05	03	01	01	06	03	+03	
07	IRBEH	08	05	02	02	01	08	07	+01	
08	NRBS	07	05	02	01	02	09	10	-01	
09	NARE	07	05	02	01	02	05	06	-01	
10	CROS	06	05	01	03	01	08	09	-01	
11	IRBOEK	06	05	02	00	03	07	09	-02	
12	WAB	04	04	01	01	02	05	06	-01	-1MATCH
13	CRK	02	05	00	02	03	01	10	-09	
14	IRBS	01	04	00	01	02	04	07	-03	-1MATCH
15	CRBOB	01	04	00	01	03	03	09	-06	-1MATCH
16	CPSB	00	05	00	00	05	03	12	-09	

NB/ CE CLASSEMENT EST ETABLI SOUS TOUTES RESERVES

Ligue de Football Wilaya Mostaganem
Classement

DIVISION- HONNEUR (seniors) 6ème Journée du : SAMEDI 23.11.2019 Saison : 2019 / 2020										
N°	clubs	PTS	J	G	N	P	BP	BC	DIFF	Remarques
01	IRBHM	15	05	05	00	00	11	00	+11	-1MATCH
02	IRBM	15	06	04	00	01	15	04	+11	
03	JSL	13	06	04	01	01	13	08	+05	
04	ASAM	13	06	04	01	01	09	05	+04	
05	UGSA	10	06	03	01	02	13	09	+04	
06	IRBSL	10	06	03	01	02	06	04	+02	
07	IRBOEK	09	06	03	00	03	10	11	-01	
08	NRBS	08	06	02	02	02	11	12	-01	
09	IRBEH	08	06	02	02	02	08	10	-02	
10	NARE	07	06	02	01	03	05	08	-03	
11	CROS	06	06	01	03	02	08	10	-02	
12	CRK	05	06	01	02	03	04	12	-08	
13	IRBS	04	05	01	01	03	07	07	/	-1MATCH
14	WAB	04	05	01	01	03	05	09	-04	-1MATCH
15	CRBOB	02	05	00	02	03	05	11	-06	-1MATCH
16	CPSB	00	06	00	00	06	05	15	-10	

NB/ CE CLASSEMENT EST ETABLI SOUS TOUTES RESERVES

Ligue de Football Wilaya Mostaganem
Classement

DIVISION- PRE-HONNEUR (seniors) 3ème Journée du : MARDI 19.11.2019 Saison : 2019 / 2020

N°	clubs	PTS	J	G	N	P	BP	BC	DIFF	Remarques
01	HCS	06	03	02	00	01	10	06	+04	
02	CSHM	04	03	01	01	01	07	04	+03	
03	IRBASC	04	02	01	01	00	04	02	+02	-1MATCH
04	ASSO	04	02	01	01	00	05	03	+02	-1MATCH
05	HRBM	04	02	01	01	00	07	05	+02	-1MATCH
06	JSOBD	04	02	01	01	00	02	01	+01	-1MATCH
07	WM	04	03	01	01	01	06	09	-03	
08	CSANS	02	03	00	02	01	06	07	-01	
09	CRBK	01	02	00	01	01	01	02	-01	
10	ESB	01	02	00	01	01	02	04	-02	
11	ESD	00	01	00	00	01	00	02	-02	-1MATCH
12	FCBA	00	02	00	00	02	00	11	-11	-1MATCH

NB/ CE CLASSEMENT EST ETABLI SOUS TOUTES RESERVES

RECTIFICATIF

CALENDRIER JEUNES

GROUPE: A .B.C.

SAISON : 2019 / 2020

LE GROUPE : D.

SANS CHANGEMENT

CALENDRIER JEUNES WILAYA

SAISON : 2019/2020

GROUPE-A/

					EXEMPT
1^{er}	FSM	CSHM	WM	MCM	
JOURNEE	OM	CSANS	ASAM	HCS	IRBHM
2^{eme}	HCS	ASAM	CSANS	OM	
JOURNEE	IRBHM	MCM	WM	CSHM	FSM
3^{eme}	IRBHM	WM	MCM	HCS	
JOURNEE	FSM	OM	CSANS	ASAM	CSHM
4^{eme}	ASAM	CSANS	OM	FSM	
JOURNEE	IRBHM	HCS	MCM	CSHM	WM
5^{eme}	IRBHM	WM	HCS	ASAM	
JOURNEE	CSHM	FSM	OM	CSANS	MCM
6^{eme}	CSANS	OM	FSM	CSHM	
JOURNEE	IRBHM	ASAM	MCM	WM	HCS
7^{eme}	IRBHM	MCM	HCS	CSANS	
JOURNEE	WM	CSHM	FSM	OM	ASAM
8^{eme}	OM	FSM	CSHM	WM	
JOURNEE	IRBHM	ASAM	HCS	MCM	CSANS
9^{eme}	IRBHM	HCS	ASAM	CSANS	
JOURNEE	MCM	WM	CSHM	FSM	OM

Nb :

FSM..... MOSTAGANEM

CSHM..... MOSTAGANEM

WM MOSTAGANEM

MCM MOSTAGANEM.

ASAM..... MOSTAGANEM

OM..... MOSTAGANEM

CSANS.....SALAMANDRE

HCS.....STIDIA

IRBHM.....HASSI MAMECHE

CALENDRIER JEUNES WILAYA

SAISON : 2019/2020

GROUPE-B/

						EXEMPT
1^{er}	IRBM	IROH	NARE	ASSO		
JOURNEE	CRK	CPSB	IRBOEK	HRBM	ESB	
2^{eme}	HRBM	IRBOEK	CPSB	CRK		
JOURNEE	ESB	ASSO	NARE	IROH	IRBM	
3^{eme}	ESB	NARE	ASSO	HRBM		
JOURNEE	IRBM	CRK	CPSB	IRBOEK	IROH	
4^{eme}	IRBOEK	CPSB	CRK	IRBM		
JOURNEE	ESB	HRBM	ASSO	IROH	NARE	
5^{eme}	ESB	NARE	HRBM	IRBOEK		
JOURNEE	IROH	IRBM	CRK	CPSB	ASSO	
6^{eme}	CPSB	CRK	IRBM	IROH		
JOURNEE	ESB	IRBOEK	ASSO	NARE	HRBM	
7^{eme}	ESB	ASSO	HRBM	CPSB		
JOURNEE	NARE	IROH	IRBM	CRK	IRBOEK	
8^{eme}	CRK	IRBM	IROH	NARE		
JOURNEE	ESB	IRBOEK	HRBM	ASSO	CPSB	
9^{eme}	ESB	HRBM	IRBOEK	CPSB		
JOURNEE	ASSO	NARE	IROH	IRBM	CRK	

Nb :

ESB.....SIDI BELATTAR

IRBM.....MESRA

CRK.....KRECHICHE

IROH.....OULED HAMOU

CPSB.....BELHADRI

NARE.....ENAROU

IRBOEK.....OUED EL KHEIR

ASSO.....SIDI OTHMANE

HRBM.....MANSOURAH

CALENDRIER JEUNES WILAYA

SAISON : 2019/2020

GROUPE-C/

1^{er} JOURNEE	IRBASC JSL	ESD EL-MOSTAKBAL	JSD NRBS	CROS IRBEH	IRBS
2^{eme} JOURNEE	IRBEH IRBS	NRBS CROS	EL-MOSTAKBAL JSD	JSL ESD	IRBASC
3^{eme} JOURNEE	IRBS IRBASC	JSD JSL	CROS EL-MOSTAKBAL	IRBEH NRBS	ESD
4^{eme} JOURNEE	NRBS IRBS	EL-MOSTAKBAL IRBEH	JSL CROS	IRBASC ESD	JSD
5^{eme} JOURNEE	IRBS ESD	IRBHM IRBASC	IRBEH JSL	NRBS EL-MOSTAKBAL	CROS
6^{eme} JOURNEE	EL-MOSTAKBAL IRBS	JSL NRBS	IRBASC CROS	ESD JSD	IRBEH
7^{eme} JOURNEE	IRBS JSD	CROS ESD	IRBEH IRBASC	EL-MOSTAKBAL JSL	NRBS
8^{eme} JOURNEE	JSL IRBS	IRBASC NRBS	ESD IRBEH	JSD CROS	EL-MOSTAKBAL
9^{eme} JOURNEE	IRBS CROS	IRBEH JSD	NRBS ESD	EL-MOSTAKBAL IRBASC	JSL

Nb :

IRBS.....SIRAT
IRBASC.....AIN SIDI CHERIF
JSL.....LOUZA
ESD.....DRADEB
EL-MOSTAKBAL.....KHEIR EDDINE
JSD.....DEBDABA
NRBS.....SIRAT
CROS.....OULED SENOUSI
IRBEH.....BEN YAHY

PROGRAMMATION
PROGRAMMATION
SENIORS

DIVISION HONNEUR

DIVISION PRE - HONNEUR

JEUNES WILAYA

SOYEZ FAIR PLAY

DIVISION HONNEUR SENIORS

9eme JOURNÉE DU MARDI : 17/12/2019

STADES	RENCONTRES	HORAIRES
SIDI LAKHDAR	IRBSL/IRBHM	14H30
SIDI ALI	UGSA/CROS	
ADESIGNER	WAB/ASAM	
SIRAT	NRBS/NARE	
BELHADRI	CPSB/IRBOEK	
BEN YAHI	IRBEH/IRBS	
FORNAKA	JSL/CRBOB	
MESRA	IRBM/CRK	

SOYEZ FAIR PLAY

DIVISION HONNEUR
SENIORS

10eme JOURNÉE DU SAMEDI : 21/12/2019

STADES	RENCONTRES	HORAIRES
KHEIR EDDINE	CRK/IRBSL	14H30
ADESIGNER	CRBOB/IRBM	
SIRAT	IRBS/JSL	
OUED EL KHEIR	IRBOEK/IRBEH	
BELHADRI	NARE/CPSB	
MOSTAGANEM(5martyrs)	ASAM/NRBS	
FORNAKA	CROS/WAB	
HASSI MAMECHE	IRBHM/UGSA	

SOYEZ FAIR PLAY

DIVISION PRE-HONNEUR SENIORS

7eme JOURNÉE DU MARDI : 10/12/2019

STADES	RENCONTRES	HORAIRES
KHADRA	CRBK/ESD	15H00
STIDIA	HCS/ESB	
SAYADA	ASSO/JSOBD	
ACHAACHA	FCBA/CSANS	
MOSTAGANEM(5martyrs)	CSHM/HRBM	
HASSI MAMECHE	IRBASC/WM	

SOYEZ FAIR PLAY

DIVISION PRE-HONNEUR SENIORS

8eme JOURNÉE DU MARDI : 24/12/2019

STADES	RENCONTRES	HORAIRES
STIDIA	ESD/HCS	15H00
HADJADJ	JSOBD/CRBK	
SIDI BELATAR	ESB/FCBA	
MESRA	HRBM/ASSO	
MOSTAGANEM(5martyrs)	CSANS/IRBASC	
MOSTAGANEM(5martyrs)	WM/CSHM	13H00

SOYEZ FAIR PLAY

JEUNES WILAYA

1ère JOURNEE DU VENDREDI : 06 ET SAMEDI : 07.12.2019 /

GROUPE.A.

<u>DATES</u>	<u>STADES</u>	<u>RENCONTRES</u>	<u>U19</u>	<u>U17</u>	<u>U15</u>
VENDREDI : 06.12.2019	5MARTYRS MOSTAGANEM	WM/ASAM	09H00	11H00	12H30
////////////////////	A DESIGNER	MCM/HCS	09H00	11H00	12H30
SAMEDI : 07.12.2019	KHEIR EDDINE	FSM/OM	09H00	11H00	12H30
SAMEDI : 07.12.2019	5MARTYRS MOSTAGANEM	CSHM/CSANS	09H00	11H00	12H30
EXEMPT : IRBHM					

1ère JOURNEE DU VENDREDI : 06.12.2019 /

GROUPE.B./

<u>DATES</u>	<u>STADES</u>	<u>RENCONTRES</u>	<u>U19</u>	<u>U17</u>	<u>U15</u>
VENDREDI : 06.12.2019	MESRA	IRBM/CRK	09H00	11H00	12H30
VENDREDI : 06.12.2019	KHEIR EDDINE	IROH/CPSB	09H00	11H00	12H30
VENDREDI : 06.12.2019	BELHADRI	NARE/IRBOEK	09H00	11H00	12H30
VENDREDI : 06.12.2019	SAYADA	ASSO/HRBM	09H00	11H00	12H30
EXEMPT : ESB					

1ère JOURNEE DU SAMEDI : 07 ET 06.12.2019 /

GROUPE.C./

<u>DATES</u>	<u>STADES</u>	<u>RENCONTRES</u>	<u>U19</u>	<u>U17</u>	<u>U15</u>
VENDREDI : 06.12.2019	AIN SIDI CHERIF	IRBASC/JSL	09H00	11H00	12H30
VENDREDI : 06.12.2019	DRADEB	ESD/MSK	09H00	11H00	12H30
SAMEDI : 07.12.2019	SAYADA	JSD/NRBS	09H00	11H00	12H30
VENDREDI : 06.12.2019	FORNAKA	CROS/IRBEH	09H00	11H00	12H30
EXEMPT : IRBS					

1ère JOURNEE DU VENDREDI : 06.12.2019 /

GROUPE.D./

<u>DATES</u>	<u>STADES</u>	<u>RENCONTRES</u>	<u>U19</u>	<u>U17</u>	<u>U15</u>
VENDREDI : 06.12.2019	KHADRA	CRBK/ELSBA	09H00	11H00	12H30
VENDREDI : 06.12.2019	SIDI ALI	UGSA/CRBOB	09H00	11H00	12H30
VENDREDI : 06.12.2019	A DESIGNER	WAB/JSOBD	09H00	11H00	12H30
VENDREDI : 06.12.2019	A DESIGNER	FCBA/IRBSL	09H00	11H00	12H30
EXEMPT : CBS					

SOYEZ FAIR PLAY